

Qu'est-ce que la SPAR et comment bénéficiera-t-elle au secteur privé ?

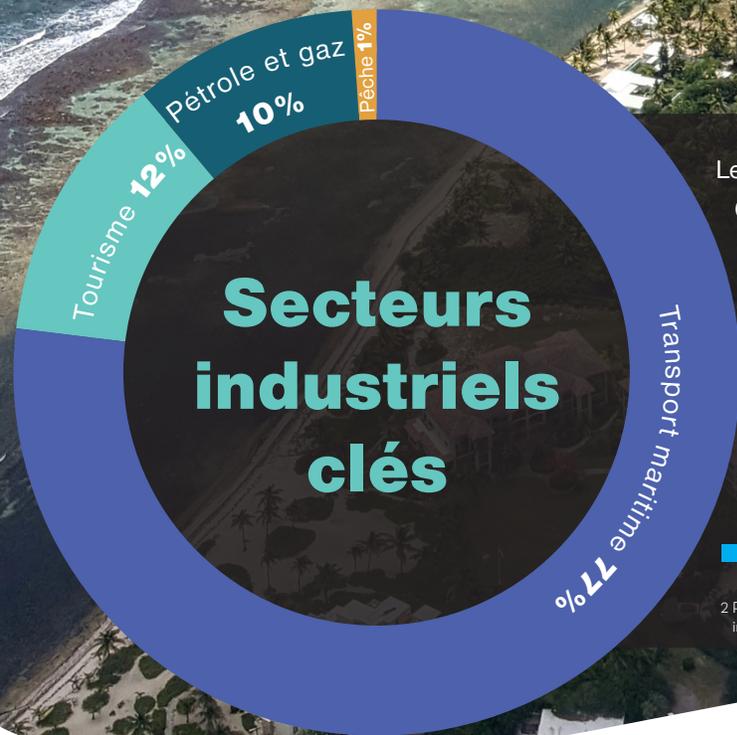
La **Stratégie et le Plan d'Action Régionaux pour la Valorisation, la Protection et/ou la Restauration des Principaux Habitats Marins dans la Région des Caraïbes 2021 - 2030** (SPAR)¹ ont été élaborés par crainte des effets économiques et sociaux négatifs de la détérioration des habitats marins et côtiers des Caraïbes.

Pour contrer cette tendance, la SPAR propose des solutions pratiques et des mesures spécifiques pour conserver et restaurer ces habitats, afin qu'ils puissent continuer à être un moteur économique pour la région. Elle identifie également à la fois les avantages pour le secteur privé et le rôle qu'il peut jouer dans la mise en œuvre du plan d'action.

La SPAR prévoit la participation du secteur privé aux efforts de collaboration pour :

- développer des approches d'économie bleue (par ex., "écologisation/ verdissement" des pratiques commerciales pour obtenir à la fin un triple bénéfice net) ;
- développer des projets pilotes et participer à la collecte et à l'analyse des données dont elle a besoin pour prendre des décisions stratégiques ; et
- contribuer directement à la mise en œuvre au niveau local à travers des programmes de responsabilité sociale des entreprises.

¹ <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/36347>



Le bien-être économique et social de plus de **134 millions d'habitants** aux Caraïbes dépend de la santé de ces habitats. La valeur économique de la Mer des Caraïbes pour la région est estimée de manière prudente à **407 milliards de dollars américains** par an, dont **54,55 milliards** directement liés aux habitats² marins et côtiers (voir la répartition par secteurs industriels clés).

■ Transport maritime 311,32 milliards de dollars américains	■ Dessalement 0,23 milliard de dollars américains
■ Pétrole et gaz 39,89 milliards de dollars américains	■ Tourisme 47,1 milliards de dollars américains
■ Aquaculture 1,9 milliard de dollars américains	■ Pêche 4,99 milliards de dollars américains
	■ Protection du littoral et séquestration de carbone 1,56 milliard de dollars américains

² Patil, P.G., Virdin, J., Diez, S.M., Roberts, J. and Singh, A. (2016). Toward A Blue Economy: A Promise for Sustainable Growth in the Caribbean; An Overview. Washington D.C.: The World Bank.

Points clés

- La SPAR a été élaborée pour faire face au déclin des habitats côtiers et marins et aux répercussions négatives qui en découlent sur l'économie et le bien-être social.
- La valeur économique de la Mer des Caraïbes est estimée à 407 milliards de dollars américains par an.
- 54,55 milliards de dollars américains sont liés aux habitats côtiers et marins.
- Les principaux secteurs qui profiteront de la mise en œuvre de la SPAR sont le tourisme, la pêche, le transport maritime et la production d'énergie.
- La SPAR contribuera à relever des défis du secteur privé, tels que l'accès aux ressources et les conflits découlant de la concurrence pour l'utilisation des ressources.
- La SPAR contribuera également à réduire les menaces à court et à long terme que les changements climatiques font peser sur le secteur privé.
- La collaboration entre le secteur privé, les décideurs politiques et les organisations de la société civile est la meilleure façon de réaliser une mise en œuvre efficace et rapide de la SPAR.

Ce que le secteur privé peut faire maintenant

- Se faire le champion de la protection des habitats marins pour soutenir le développement économique et commercial.
- Adopter des pratiques vertes (écologiques) dans votre entreprise et promouvoir leur utilisation dans votre secteur et vos réseaux.
- Veiller à ce que votre entreprise soit conforme à toutes les lois et réglementations liées à la protection des habitats marins et de la biodiversité.
- Établir des partenariats avec des entreprises locales, la société civile et le gouvernement afin de soutenir l'utilisation et la gestion durables des ressources pour la mise en œuvre de la SPAR.

Information de contact: Adresse: 14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaïque W.I. • Téléphone: (876) 922-9267-9

• Courriel: unep-cartagenaconvention@un.org • Web: www.unep.org/cep

• Facebook: @ UNEPCartagenaConvention • Instagram: @ unep_cep • Twitter: @ UNEP_CEP